

Charte du site internet *TousenTransition38.org*

- 1.** Le site collaboratif *Tous en Transition* présente des initiatives collectives qui émanent de citoyen·ne·s, de collectifs, d'associations, d'entreprises et de collectivités isérois.
- 2.** Ces initiatives se déroulent sur l'ensemble des communes présentes sur les territoires suivants : communautés d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Vienne Condrieu agglomération et communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Collines du Nord Dauphiné, Entre Bièvre et Rhône, Lyon Saint Exupéry en Dauphiné, Vals du Dauphiné et Grésivaudan.
- 3.** Ces initiatives, repérées par l'équipe du site internet *Tous en Transition* ou suggérées par des tiers, ont pour points communs de participer, à leur échelle, à un ou plusieurs axes suivants :
 - atténuation du réchauffement climatique, ou adaptation à ses effets ;
 - diminution des émissions de gaz à effet de serre et/ou préservation de la qualité de l'air ;
 - économies d'énergie et de ressources naturelles ;
 - développement et valorisation des énergies renouvelables ;
 - développement et valorisation des matériaux naturels et locaux ;
 - réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement (eau, sol, air, faune et flore...) ;
 - renforcement de la solidarité, de la citoyenneté et du lien local.
- 4.** Les structures situées sur le territoire précité, mais dont les actions ou la gouvernance se déroulent principalement en dehors de ce territoire ne pourront pas apparaître sur ce site, de même que les partis politiques et les institutions religieuses.
- 5.** Les structures présentant des initiatives sur ce site devront être en capacité de prouver qu'elles agissent bien dans l'intérêt commun et dans le sens d'un développement local durable.
- 6.** Les initiatives violentes, discriminatoires, anti-démocratiques, sexistes, homophobes, xénophobes ou racistes seront systématiquement supprimées du site *Tous en Transition*.
- 7.** Le site internet *Tous en Transition* valorise les initiatives locales s'engageant dans une démarche d'ouverture et de participation des citoyens. Le partage de savoir-faire, savoir-être, connaissances ou bonnes pratiques y est encouragé.
- 8.** En cas de litige portant sur l'acceptation ou non d'une initiative, il reviendra au comité de pilotage du projet Tous en Transition (ou aux personnes désignées par ce comité) de trancher. Son avis sera motivé par le respect de cette charte et des valeurs défendues par le projet *Tous en Transition*.
- 9.** Les sources et les partenaires du projet *Tous en Transition* s'engagent à fournir des informations qui respectent cette charte. Ces informations seront systématiquement vérifiées (voire modifiées ou supprimées en cas de non-conformité à cette charte) par le comité de pilotage.
- 10.** Cette charte sera réexaminée par le comité de pilotage de *Tous en Transition* sur une base annuelle -à minima- et ne peut être modifiée qu'à l'unanimité des membres.